

**MUNICIPALITÉ DE LABELLE**  
**AVIS PUBLIC DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION**  
**DU 6 NOVEMBRE 2005**

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, je, Daniel Desnoyers, président d'élection, donne l'avis public suivant :

Les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Maire

Gilbert Brassard, 101, rue de l'Église, Labelle  
L'Équipe des citoyens (nes)

Conseiller au siège numéro 1

Claude Nantel, 462, chemin Nantel, Labelle  
L'Équipe des citoyens (nes)

Conseiller au siège numéro 2

André Beaudry, 21, rue Pagé, Labelle  
L'Équipe des citoyens (nes)

Conseiller au siège numéro 3

Patrice Charette, 22, rue du Couvent, Labelle  
L'Équipe des citoyens (nes)

Conseiller au siège numéro 4

Francine Carrier, 4956, chemin du Lac-Labelle, Labelle  
L'Équipe des citoyens (nes)

Conseiller au siège numéro 5

Robert Bergeron, 4549, chemin de La Minerve, Labelle  
L'Équipe des citoyens (nes)

Conseiller au siège numéro 6

Vicki Émard, 380, chemin Nantel, Labelle  
L'Équipe des citoyens (nes)

DONNÉ à Labelle ce 11 novembre 2005

Daniel Desnoyers,  
Président d'élection

## TRANSPORT EN COMMUN À LABELLE

À la demande du conseil municipal de Labelle, la MRC des Laurentides, qui a mis sur pieds un système de transport en commun en collaboration avec la MRC des "Pays d'en Haut", **a accepté de tenter à nouveau l'expérience d'un transport en commun à partir de Labelle.**

Ce service de transport en commun, nous vous le rappelons, permet de desservir les municipalités situées le long de l'axe de la route 117. Ainsi, ce service permet aux citoyens de Labelle de se rendre à Mont-Tremblant mais également dans toutes les municipalités situées sur le trajet et ce jusqu'à la gare intermodale de St-Jérôme et retour.

Ce service fort intéressant et très économique en regard de l'automobile est offert cinq (5) jours / semaine du lundi au vendredi. Le déficit d'opération de ce service est assumé par une quote-part versée par toutes les municipalités, dont Labelle.

Le conseil municipal sortant de Labelle considérait ce service comme essentiel pour ceux et celles qui n'ont pas d'autos, comme par exemple les étudiants, les jeunes travailleurs et les familles qui ne peuvent avoir deux véhicules, les personnes âgées, etc.

C'est ce pourquoi le conseil a obtenu que l'on reprenne l'expérience **à partir du lundi 21 novembre 2005** et ce **pour une période expérimentale de trois mois.** Une évaluation de la fréquentation sera réalisée vers la fin de la période.

Il est évident qu'en l'absence d'une fréquentation régulière de passagers partant de Labelle, ce service nous sera retiré et cette fois pour de bon !

**Il est donc primordial que les personnes intéressées à utiliser le transport en commun le fasse sans tarder, dès le démarrage du service.** Et que les citoyens de Labelle fassent connaître ce service à leurs connaissances et familles.

### Le fonctionnement du service de transport en commun

Le service sera offert à partir de "Taxi-bus". Il y aura un taxi-bus qui quittera Labelle assez tôt le matin pour rejoindre le service de transport en commun à Mont-Tremblant. De même le soir le taxi-bus pourra ramener les résidents de Labelle à partir de Mont-Tremblant.

**Cependant, il est important de noter que la réservation est obligatoire pour profiter de ce service de taxi-bus.**

Il faut réserver au moins 24 heures à l'avance au (819) 425-9979 ou (800) 717-9737, et ce, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h.

Emplacement : Le départ et l'arrivée du Taxi-bus se fera dans le stationnement de la bibliothèque municipale au 7393 boul. du Curé-Labelle

Les citoyens de Labelle et des environs pourront y stationner leur véhicule durant la journée.

Horaire du service :

	Du lundi au vendredi			
	AM		PM	
Route 117 (bibliothèque municipale)	7 h 20	8 h 15 ▲	16 h 45	17 h 40 ▲
<b>LA CONCEPTION</b> Rue Principale / rue du Centenaire	7 h 34	8 h 01	16 h 59	17 h 26
<b>MONT-TREMBLANT</b> Rue de Saint-Jovite/ rue Labelle	▼ 7 h 45	7 h 50	▼ 17 h 10	17 h 15

N.B. Des réservations doivent être faites pour qu'un deuxième (2e) taxi-bus reparte à 8 h 15 en direction de Mont-Tremblant.

Tarification : La tarification du service à partir de Labelle est la même que celle des autobus du service de transport en commun. Cependant elle ne comprend pas le coût d'accès aux autobus. Cela signifie que vous payez selon la tarification pour vous rendre à Mont-Tremblant, mais une fois rendu au point de jonction, si vous désirez utiliser les autobus du transport en commun pour vous rendre à Ste-Agathe ou à St-Jérôme, vous devrez payer une deuxième tarification.

- Passage unique : 5\$ (le montant exact en argent comptant)
- Carnet de 10 billets : 25 \$
- Carte mensuelle : 75 \$
- Gratuit : Élève adulte se rendant à un centre de formation générale et professionnelle de la Commission scolaire .
- Gratuit : Enfant de 0-7 ans

**N.B. : Il n'y a aucune vente de billets et de carte dans les autobus, ni dans les taxi-bus.**

Points de vente : Hôtel de ville de Labelle  
Pharmacie Essaim (6860, boul. Curé-Labelle).  
Marché Gilles Lanthier inc.(55, rue du Pont )

Si vous désirez de plus amples informations sur le service de transport en commun vous pouvez communiquer avec :

- Transport adapté et collectif des Laurentides (qui gère le service) au (819) 425-9979 ou au (800) 717-9737
- Consulter sur internet : [www.tcil.qc.ca](http://www.tcil.qc.ca)

### **LE TERRITOIRE DESSERVI PAR LE TRANSPORT EN COMMUN DES LAURENTIDES**

À partir de Mont-Tremblant, le transport en commun des Laurentides dessert à partir de la route 117 , les municipalités de :

- Saint-Faustin-Lac-Carré
- Ste-Agathe-des-Monts
- Val-David
- Val-Morin
- Sainte-Adèle
- Piedmont
- Saint-Sauveur
- Saint-Jérôme

### **Les dépliants et les affiches horaires**

Les dépliants du transport en commun intermunicipal des Laurentides et les affiches qui vous donnent les horaires du transport en commun de Mont-Tremblant jusqu'à St-Jérôme sont disponibles à :

- l'Hôtel de ville de Labelle
- MRC des Laurentides (1111, chemin du Lac-Colibri, St-Faustin-Lac-Carré)
- Sur internet : [www.tcil.qc.ca](http://www.tcil.qc.ca)
- Dans tous les points de vente ci-haut mentionnés

Les citoyens de la Minerve pourraient profiter du même service à partir de Labelle. Si vous en connaissez qui seraient intéressés , passez leur l'information!

## MUNICIPALITÉ LOISIRS:

Marie Rachel Charlebois  
686-2144 poste 235

### RECHERCHÉ : Nouvelles activités!

Vous êtes maître dans une discipline artistique, sociale ou sportive ? Vous avez un intérêt à enseigner votre art ou votre passion ? Vous êtes la personne que nous recherchons pour offrir de nouvelles activités aux Labellois ! Contactez-moi pour connaître comment je peux vous aider et faciliter la réalisation de votre activité.

Marie Rachel

### Patinoire

La " toute nouvelle " patinoire municipale ouvrira ses portes dès la mi-décembre.  
Voici l'horaire :

#### \* HORAIRE 2005-2006

<b>Dimanche :</b>	13 h à 17 h et de 18 h à 21 h 30
<b>Lundi :</b>	18 h à 21 h 30
<b>Mardi :</b>	18 h à 21 h 30
<b>Mercredi :</b>	15 h à 17 h et de 18 h à 21 h 30
<b>Jeudi :</b>	18 h à 21 h 30
<b>Vendredi :</b>	15 h à 17 h et de 18 h à 21 h
<b>Samedi :</b>	13 h à 17 h et de 18 h à 22 h



#### \* PRENDRE NOTE DES EXCEPTIONS SUIVANTES...

- le 24 décembre ainsi que le 31 décembre la patinoire sera ouverte de 13 h à 17 h seulement
- Le 25 décembre et le 1 janvier la patinoire sera fermée
- Les jours fériés, la semaine de relâche et les congés scolaires: 13 h à 17 h et de 18 h à 21 h 30

\* Les heures d'ouvertures de la patinoire sont sujettes aux caprices de mère nature.

### HOCKEY : ligue de garage "18 ans et plus"

Tous les vendredis soirs de 21 h à 22 h 30, la patinoire sera réservée aux adultes qui désirent jouer au hockey. Une légère cotisation de 20\$ pour la saison est exigée. L'équipement des loisirs est mit à la disposition des joueurs.



Pour information et/ou inscriptions contactez monsieur Jonathan Thibault ou Marie Rachel.

### INITIATION AU PATIN

Les dimanches, du 8 janvier au 19 février, des cours d'initiation au patin seront offerts aux enfants de 4 à 12 ans au coût de 10 \$, à la patinoire municipale. Vous devez inscrire votre enfant avant le 22 décembre en contactant la responsable des loisirs au 686-2144, poste 235..

## COURS DE SAUVETEUR

Tu cherches un emploi d'été excitant!

Il est temps de commencer à y penser et de t'inscrire au **cours de sauveteur** donné à la piscine régionale de Labelle.

Des cours comme Croix-de-bronze, RCR, sauveteur national te sont offerts...

Il est toujours temps de t'inscrire!

Pour plus d'information, tu peux contacter Ariane au 686-2144, poste 234.

## ABRI TEMPO

Afin de ne pas endommager votre abri tempo lors du déneigement et de l'entretien des chemins, pensez à éloigner votre abri de ces derniers. La réglementation exige que les abris doivent être situés à plus de 5 pieds de l'emprise d'un chemin et qu'à une intersection, cette marge passe à 10 pieds. Il est à noter que la Municipalité ne peut être tenue responsable des dommages causés à vos biens et à votre propriété, si vous ne respectez pas ces marges minimales.

Merci de votre collaboration.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Biblio-branchée :

Depuis le 17 octobre, la bibliothèque offre l'accès au texte intégral via Internet à 8 sources d'informations importantes pour les Québécois. ***La Presse, le Devoir, le Soleil, le Droit, les Affaires, l'Actualité, Protégez-vous et Voir*** sont accessibles gratuitement. En plus des nouvelles du jour, vous avez accès à une banque d'archives qui s'étale sur presque vingt ans.

Pour avoir accès à Biblio-branchée, vous devez obtenir votre NIP biblio à la bibliothèque.

### Club de lecture :

Le Club de lecture «les Aventuriers du Livre» se poursuit jusqu'au 18 décembre. Le tirage aura lieu le 20 décembre.

L'abonnement à la bibliothèque ainsi que l'accès aux postes informatiques sont gratuits pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

### Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 17 h

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, responsable 686-2144, poste 237

## ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

### NOURRI SOURCE , HALTE ALLAITEMENT

Avoir un bébé est une chose merveilleuse, mais qui nous interpelle de plusieurs façons. Nous voulons tous donner ce qu'il y a de mieux à notre enfant. Choisir de l'allaiter est sans contredit la meilleure décision en ce qui concerne son alimentation. Afin de briser l'isolement sur différents sujets concernant la venue d'un nouvel enfant, nous vous invitons tous à nous joindre pour les prochaines haltes allaitement qui sont le **troisième mardi de chaque mois**. Des marraines et des professionnels de la santé vous y attendent en grand nombre.

Bienvenue aux femmes enceintes, aux nouvelles mères, aux pères, aux grands-mères et à toute personne intéressée par l'allaitement.

Prochain atelier: L'alimentation de la mère et du bébé  
**Mardi le 20 décembre 2005**  
**Au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30**

Pour information: Mariève Telmosse au 686-5434.

### PANIERES DE NOËL

Cette année encore, nous distribuerons des paniers de Noël, et nous comptons sur la générosité de toute la population.

Les inscriptions pour recevoir un panier de Noël doivent être faites au plus tard le 10 décembre 2005 et vous devrez vous présenter au Comptoir d'Entraide pour recevoir votre panier, le 22 décembre 2005 entre 12 h 30 et 15 h.

### CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Activités	Organisme	Lieu
Novembre	19	Party d'ouverture saison 2005-2006	Club de ski de fond de Labelle	Salle de l'hôtel de ville de Labelle
Novembre	20	Assemblée générale annuelle	Club de ski de fond de Labelle	Hôtel de ville, 1 rue du Pont
Novembre	26	Souper et soirée dansante: remise de prix pour poisson et concours de panache	Association chasse et pêche de Labelle	

## CLUB DE SKI DE FOND DE LABELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle du Club de ski de fond de Labelle, aura lieu le dimanche 20 novembre 2005 à l'hôtel de ville à 13 h.

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue à tous!

Le club de ski de fond de Labelle vous attend pour son PARTY D'OUVERTURE, samedi le 19 novembre. Son cocktail sera dès 17 h 30 et sera suivi du souper dès 18 h 30.

Prix de présence, danse et musique avec Richard Gélinas seront au rendez-vous. Vous pouvez vous procurer des billets, au coût de 20 \$.

Pour information: 686-9766, 9390, 2746.

## OYÉ OYÉ LA GUIGNOLÉE EST ARRIVÉE !

Le 4 décembre prochain les bénévoles du Comité des loisirs et leurs amis passeront à vos portes afin de recueillir des fonds pour le dépouillement de l'arbre de Noël.

Le dépouillement aura lieu le 18 décembre prochain dans la grande salle de l'hôtel de ville. Si vous désirez être bénévole pour la guignolée, le Comité et les enfants seront heureux de votre aide, 686-1215.

Nous vous rappelons que seul l'argent sera recueilli.

SOYEZ GÉNÉREUX !

## COMPTOIR D'ENTRAIDE

Venez encourager le Comptoir d'Entraide de Labelle en achetant des billets de tirage pour une très belle COURTEPOINTE.

Le tirage aura lieu le 16 décembre 2005, et les billets sont au coût de 2\$.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ!

## MAISON DES JEUNES

### Hockey Cosom

Tous les mardis, les jeunes sont invités à participer à l'activité de hockey cosom qui a lieu au gymnase du centre communautaire. De 19 h à 20 h, hockey cosom pour tous (de 9 à 17 ans) et de 20 h à 21 h Hockey cosom du Shack (de 12 à 17 ans).

Pour information contacter la MDJ au 686-2900.

## ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE

Le 26 novembre prochain aura lieu un souper et une soirée dansante pour la remise des prix pour les poissons ainsi que pour le concours de panache.

Les billets seront en vente auprès des directeurs de l'Association et le coût reste à déterminer.

Surveillez bien le prochain Info municipale pour avoir plus de détails ou vous pouvez rejoindre monsieur Claude Thibault, président au 686-3480.

